

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À TIERCÉ

En application de l'arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2018 n° 155 du 10 juillet 2018, il est procédé à une enquête publique sur la demande de permis de construire n° 049 347 17 T0049, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de Tiercé au bénéfice de la société Vendée Énergie.

Cette opération consiste en la création d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance totale projetée d'environ 5 Mwc à partir de panneaux photovoltaïques au lieu-dit Les Potences à Tiercé.

Ce projet d'une surface d'environ 9 ha, est localisé sur le site d'une ancienne installation de stockage de déchets non dangereux dont l'exploitation a été clôturée en 2008. L'installation prévoit notamment l'implantation de 16128 panneaux ancrés au sol, un poste de livraison, d'une clôture et d'une plantation d'une haie arbustive.

L'autorisation de permis de construire de la centrale photovoltaïque sera prise ou non par le Préfet de Maine-et-Loire.

M. Jean-Luc HOCHART, retraité EDF, est nommé commissaire enquêteur.

L'enquête s'ouvre en mairie de Tiercé, du **mardi 28 août 2018 9 h au vendredi 28 septembre 2018 17 h 30**, soit pendant une durée de 32 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

1° sur support « papier » :

- dans la mairie de Tiercé (place de la mairie 49125 TIERCÉ) aux jours et heures suivants :

le lundi de 14h à 18h, le Mardi-Mercredi-Vendredi de 9h à 12h et 15h à 17h30, le Jeudi et Samedi de 9h à 12h* (*sous réserve de modification exceptionnelle liée aux impératifs de service de la collectivité).

2° par voie dématérialisée : consultation et téléchargement à partir du site :

www.maine-et-loire.gouv.fr (rubriques Publications Enquêtes publiques Autres procédures).

3° par consultation à partir d'un poste informatique mis gratuitement à disposition du public dans les lieux suivants :

- Préfecture de Maine-et-Loire (Bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h15 à 16h15,

- Mairie de Tiercé aux horaires d'ouverture susvisés.

Observations et propositions du public :

Pendant la durée de l'enquête, le public, quel que soit son lieu de résidence, peut présenter ses observations et propositions :

- en les consignant sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponible dans la mairie de Tiercé aux horaires indiqués ci-dessus ;

- en les adressant par correspondance, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Tiercé (place de la mairie 49125 TIERCÉ), avant la fin de l'enquête (le cachet de la poste faisant foi).

- en les transmettant par courrier électronique à l'adresse suivante : **pref-enqpub-photovoltaiquetierce@maine-et-loire.gouv.fr** avant la fin de l'enquête (*le poids des documents transmis ne pourra excéder 3,5 MO*).

Avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de Maine-et-Loire (bureau des procédures environnementales et foncières) aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public.

Le dossier soumis à enquête comprend, en outre, une étude d'impact et son résumé non technique ainsi que les avis des collectivités concernées.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie de Tiercé lors des permanences suivantes :

- **mairie de Tiercé : mardi 28 août 2018 de 9 h à 12 h**
- **mairie de Tiercé : samedi 15 septembre 2018 de 9 h à 12 h**
- **mairie de Tiercé : vendredi 28 septembre 2018 de 15 h à 17 h 30**

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions en mairie de Tiercé et en préfecture de Maine-et-Loire (Bureau des procédures environnementales et foncières) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes délais, ces documents pourront être également consultés à l'adresse suivante : www.maine-et-loire.gouv.fr (rubriques Publications Enquêtes publiques Autres procédures).

Le présent avis est inséré sur le site internet susvisé.

Toute information concernant le dossier peut être demandée à M. PELLETIER, responsable du projet à Vendée Énergie, 3 rue du Maréchal Juin CS 80040 à 85036 LA ROCHE SUR YON, adresse méil : m.pelletier@vendee-energie.fr